

Réf: Dossier 411568

Avis de constitution

SOCIETE « LA VILLA JEAN PAUL. » en abrégé « L.V.J.P »

Siège ABIDJAN ANYAMA EN FACE DU STADE EBIMPE,
Lot 1714, Ilot 189

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA VILLA JEAN PAUL. » en abrégé

« L.V.J.P »

Objet: LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE: CHAMBRE DE PASSAGE, ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL: L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DE BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE ET GENEERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES,ET COMMERCIALES,SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA EN FACE DU STADE EBIMPE, Lot 1714, Ilot 189

Dirigeant(s) M AKA KOUAME JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05351 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29386/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

